



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 19H00

L'an deux mille vingt et le lundi quatorze décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL – Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL – Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM – Pierre CROS – Jenny ADGE-LAGALIE – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE – Béatrice CECILLON –PINTENO – Jean-Marc DAUGA – André LOPEZ – Véronique PEYROTTE – Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE –Sébastien CHAUZY

POUVOIRS : Jean-Claude PAGNIER à Marianne ARRIGO
Emmie CHARAYRON à Laurence GRANIER

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00

I / Nomination du secrétaire de séance : Gaëlle GUENAL

II/ Séance à huis-clos : la proposition de tenue à huis-clos de la séance est adoptée à l'unanimité compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de la configuration de la salle ne garantissant pas un respect de la distance physique.

III/ Procès-verbal : le procès-verbal du 20 octobre est adopté à l'unanimité. Madame le Maire informe le Conseil municipal qui suite à un problème technique, le procès-verbal de la séance du 20 novembre ne pourra être retranscrit, la séance n'ayant pas été enregistrée.

IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

1. ASSEMBLEE DELIBERATION – Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
2. SECURITE - Armement de la police municipale
3. SECURITE – Conclusion d'une convention entre l'Etat et la Commune de Poussan relative à l'installation et au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)
4. FINANCES – Convention financière 2021-2022 relative au remboursement des frais de transport liés à la pratique de l'enseignement de la natation scolaire
5. FINANCES - Revalorisation des tarifs des concessions de terrain et des emplacements de colombarium du cimetière communal
6. TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement de l'Avenue de la Gare – Phase 1 / Demande de financement à Hérault Energies
7. URBANISME - Alignements de parcelles – Chemin du Giradou
8. URBANISME – Convention de prêt à usage d'une partie de parcelle privée de la Société TRATEL au bénéfice de la Commune de Poussan
9. RESSOURCES HUMAINES – Participation de l'employeur à protection sociale complémentaire des agents communaux

10. RESSOURCES HUMAINES – Octroi de chèques-cadeaux pour les fêtes de fin d'année 2020 aux agents communaux

VI/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°2020-18 du 16/11/2020 : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault - Opération Réfection Bâtiments et Voiries 2020

Il a été décidé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 70% d'un coût global de 86 747.34€ concernant le projet de de réfection de la toiture des salles bibliothèque et informatique ainsi que le remplacement de la fenêtre de toit de la cantine du groupe scolaire des Baux. Le montant de cette subvention s'élève à 61 000€ et fait l'objet d'une demande dérogatoire de commencement de travaux avant sa notification.

Décision n°2020-19 du 30/11/2020 : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault – Travaux de mise en sécurité du Pont de la Garenne

Il a été décidé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 40% du coût global de 11 007.56€ soit 4 403.02€. Ce projet a fait l'objet d'une demande de dérogation de commencement de travaux en raison du caractère urgent de la mise en sécurité de l'édifice.

RAPPORT N° 1 : ASSEMBLEE DELIBERANTE – Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal pour le mandat 2020-2026.

Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil municipal adopte **A LA MAJORITE** le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal (7 abstentions : A. LOPEZ ; V. PEYROTTE, S. BARONE ; L. GRANIER ; T. BORDENAVE ; E. CHARAYRON ; S. CHAUZY)

RAPPORT N° 2 : SECURITE – Armement de la Police municipale de Poussan

Rapporteur : M. Henry-Paul BONNEAU.

Madame le Maire informe le conseil municipal que ce vote se fera à **bulletin secret**, à la demande du groupe minoritaire.

Après dépouillement, le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** l'armement de la Police municipale.

POUR : 22

CONTRE : 04

ABSTENTION : 03

RAPPORT N° 3 : SECURITE – Conclusion d'une convention en l'Etat et la Commune de Poussan relative à l'installation et au raccordement d'une sirène étatique au système d'alarme et d'information des populations (SAIP)

Rapporteur : M. Henry-Paul BONNEAU

Le Conseil municipal approuve à **L'UNANIMITE** la convention entre l'Etat et la Commune de Poussan relative à l'installation et au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

RAPPORT N° 4 : FINANCES – Convention financière 2020-2021 relative au remboursement des frais de transport liés à la pratique de l'enseignement de la natation scolaire

Rapporteur : Mme Sonia REBOUL

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la convention financière 2021-2022 relative au remboursement des frais de transport liés à la pratique de l'enseignement de la natation scolaire, entre la Commune de Poussan et Sète Agglopôle Méditerranée.